

# Le PLR tire un bilan positif

Berne, le 30 septembre 2016

## Communiqué de presse

### Le PLR tire un bilan positif

#### Points clefs de la session d'automne 2016

---

**Les discussions concernant la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, la prévoyance vieillesse 2020 et la décision de fin de la mise en consultation du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) ont dominé la session d'automne 2016. Le groupe parlementaire libéral-radical dresse un bilan positif.**

#### La raison s'est imposée

La décision du Conseil national confirme que la proposition du PLR est la meilleure solution pour réduire l'immigration tout en préservant les places de travail et la prospérité en Suisse. La décision est réjouissante sur plusieurs points. Premièrement, il confirme que la mise en place d'une préférence indigène proposée par le PLR et soutenue par la commission du Conseil national est la meilleure solution pour mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse. Elle priorise de manière temporaire la main-d'œuvre indigène lors d'un poste vacant dans un groupe professionnel, un secteur et/ou une région précise, qui présente un taux de chômage particulièrement élevé. Les contingents ou les plafonds n'auraient pas été une option viable. Au contraire, la préférence indigène est plus avantageuse pour les chômeurs que les contingents, car les chômeurs ont la priorité. De plus, les plafonds et contingents n'auraient pas été compatibles avec les bilatérales. La préférence indigène s'inscrit également dans la continuité des six votations sur les bilatérales qui ont été soutenues par les Suissesses et les Suisses. Depuis plus de dix ans, les bilatérales permettent à notre économie d'avoir accès sur un pied d'égalité avec nos partenaires européens aux marchés les plus importants et d'assurer ainsi les emplois. Egalement, la solution adoptée par la grande chambre permet de ratifier l'extension de la libre circulation avec la Croatie et le programme Horizon 2020 qui est indispensable pour la recherche en Suisse.

#### Le Conseil national crée un mécanisme d'intervention pour l'AVS

Le PLR salue que le Conseil national ait décidé d'introduire un mécanisme d'intervention qui ne s'activera qu'en cas d'urgence financière et évitera ainsi une catastrophe à la prévoyance vieillesse. Il sera inscrit dans la Constitution et permettra donc au peuple de se prononcer sur cette mesure. Dans le cas où les finances de l'AVS sont dans le rouge et que les réformes politiques échouent, alors un mécanisme d'intervention doit être engagé afin de garantir que l'AVS puisse continuer de payer des rentes complètes. Le mécanisme d'intervention propose que l'âge de la retraite et le taux de TVA augmentent par étape et de façon limitée. Ainsi l'AVS n'implosera pas et les rentiers ne se retrouveront pas sans rente. Ceci garantit que l'âge de la retraite ne sera pas augmenté avant que cela ne soit absolument nécessaire. Des conditions claires sont donc nécessaires, afin que ce mécanisme de sécurité puisse être appliqué. Le PLR a toujours affirmé que le niveau des rentes soit maintenu. Une augmentation des rentes AVS de 70 CHF est à rejeter clairement pour les mêmes raisons qu'AVSplus.

#### Pour un traitement coordonné des différents modes de transport

Les deux chambres ont adopté aujourd'hui le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Ainsi, la route obtient enfin la sécurité nécessaire pour son financement et son expansion. Le FORTA sera maintenant soumis au vote du peuple et des cantons. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux s'engage depuis longtemps pour un traitement coordonné entre les différents modes de transport et leur financement, afin que la Suisse puisse continuer de profiter d'une des meilleures

## Le PLR tire un bilan positif

infrastructures de transport au monde. Ainsi, nous nous réjouissons que le compromis au financement durable du FORTA, auquel le PLR a fortement contribué, ait été couronné de succès.

### Des améliorations pour la stratégie énergétique 2050

Une majorité du PLR a soutenu la stratégie énergétique 2050 lors des votes finaux. Les améliorations apportées au projet par le Conseil fédéral ont pesé dans la balance. A ce titre, la limitation de la rétribution à prix coûtant (RPC) est un réel succès. Ainsi, le modèle de subventionnement obtient une date d'expiration et une réelle transition du système actuel vers un modèle favorable à l'économie de marché pourra être bientôt abordée. De plus, la taxe sur le CO2 n'a pas été augmentée et la limitation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires a pu être empêchée. Le PLR a aussi réussi à faire inscrire dans la loi des incitations fiscales pour les rénovations énergétiques des bâtiments. Le PLR décidera aujourd'hui s'il soutient un éventuel référendum.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour pour la Suisse.**

---

### Contacts

- › Ignazio Cassis, président parlementaire libéral-radical, 079 318 20 30
  - › Thomas Hefti, vice-président groupe libéral-radical, 079 443 10 10
  - › Beat Walti, vice-président groupe libéral-radical, 079 296 72 25
  - › Georg Därendinger, chef de communication, 079 590 98 77
  - › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23
- 

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne

PLR, Les Libéraux-Radicaux, Secrétariat général, Neuengasse 20, Case postale 6136, CH-3001 Berne

T +41 (0)31 320 35 35, F +41 (0)31 320 35 00, [www.plr.ch](http://www.plr.ch)